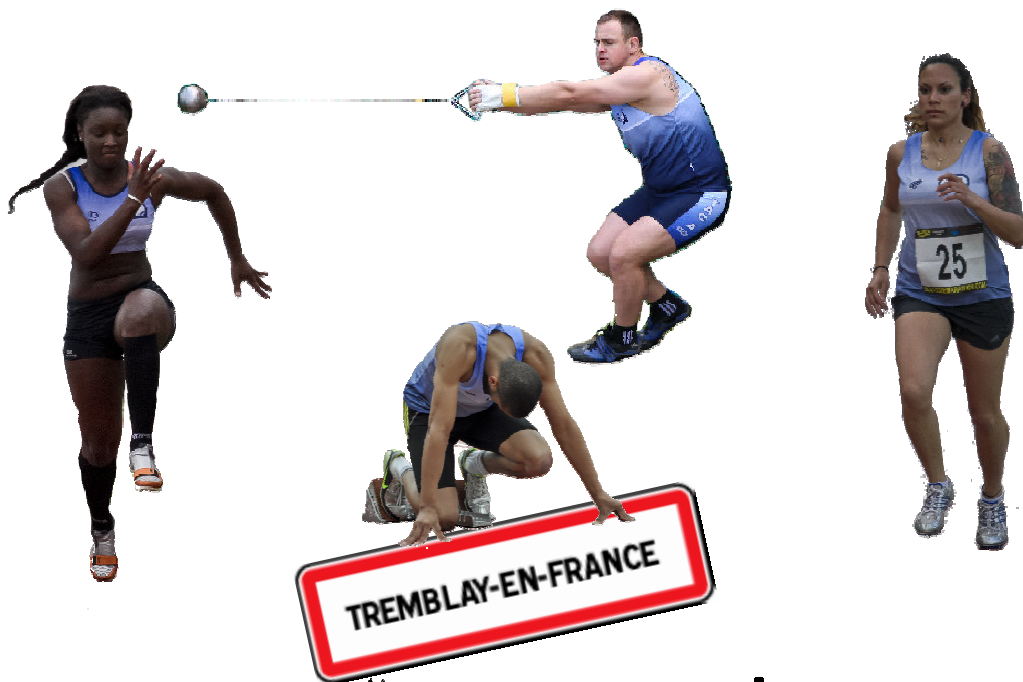


Fédération Sportive et Gymnique du Travail  
14-16 rue de Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX  
Téléphone : 01.49.42.23.64    Télécopie : 01.49.22.23.60  
e-mail : [virginie.ferreira@fsgt.org](mailto:virginie.ferreira@fsgt.org) - [athletisme@fsgt.org](mailto:athletisme@fsgt.org)

# **Championnat de France FSGT d'Athlétisme sur Piste Cadets, Juniors, Seniors 1 Critérium National Minimes**



***Samedi 21 juin & Dimanche 22 juin 2014***

***Parc des sports Georges Prudhomme  
Avenue du Parc - 93290 - Tremblay en France***

## **Le mot du Député Maire de la ville de TREMBLAY EN FRANCE**



**Bienvenue à tous les athlètes**

**Bienvenue à la FSGT**

Tremblay et moi-même sommes particulièrement heureux d'accueillir les championnats de France d'athlétisme de la FSGT.

Recevoir cette grande fédération du sport populaire qui fête, cette année, ses quatre-vingt-ans, est un honneur. Au moment où l'on célèbre aussi le soixante-dixième anniversaire de la Libération de Paris, cette compétition sportive organisée à Tremblay revêt une résonance particulière. Comment ne pas se remémorer le rôle moteur joué par Auguste Delaune, dont notre piscine municipale porte le nom, dans l'impulsion donné à la FSGT dont il a été le secrétaire général jusqu'à son assassinat par les nazis, sous la torture, en 1943 ? Il avait seulement 34 ans.

Nous partageons, dans cette ville, les grandes orientations qui ont fait de la FSGT l'une des plus importantes et actives fédérations sportives.

Je reste plus que jamais convaincu de l'importance de la pratique sportive dans la défense de valeurs fondamentales comme l'engagement, le goût de l'effort, le respect, le partage, l'égalité, le droit à la différence, l'espoir, l'équilibre ou la solidarité. Le sport est une véritable école de la vie, une école de la tolérance où l'on apprend à découvrir et apprécier les autres, une école où l'émulation pour se dépasser soi-même et avec les autres remplace la concurrence. À l'heure où une inquiétante dérive d'un sport corrompu par les enjeux financiers se fait jour, le travail de longue haleine de la FSGT, l'investissement de ses bénévoles pour que le sport reste une pratique populaire est exemplaire.

Tremblay met un soin particulier à réaliser des équipements de grandes qualités, pour que tous les Tremblaysiens aient accès à la pratique sportive de leur choix. C'est l'un des plus beaux qui vous accueille les 21 et 22 juin ; le parc des sport Georges Prudhomme.

Bienvenue à Tremblay-en-France aux athlètes qui, pendant ces deux jours, vont venir se mesurer. Que les meilleurs gagnent, bien sûr, mais aussi que cette rencontre marque un grand moment de fraternité, d'ouverture aux autres et d'amitié.

François Asensi  
Maire de Tremblay-en-France  
Député de Seine-Saint-Denis

## **Le mot du président du TREMBLAY AC ATHLETISME**



En tant que président du TAC athlétisme, je suis particulièrement fier que Tremblay accueille les championnats de France d'athlétisme sur piste de la FSGT.

D'abord parce qu'à Tremblay, le mouvement sportif est une composante essentielle de la vie citoyenne et du vivre ensemble. Quels que soient son quartier d'habitation, son niveau de pratique ou ses revenus, chaque Tremblaysien peut pratiquer le sport de son choix dans des équipements modernes et de qualité.

Surtout, parce que notre ville partage totalement les valeurs véhiculées par la FSGT. Bien loin du sport spectacle et du culte de la performance, les clubs sportifs de Tremblay s'investissent au quotidien pour que le sport soit avant tout un moyen d'épanouissement et d'émancipation pour chacun. Respect de soi et de l'adversaire, solidarité, fair play... Ce sont des idéaux que nous avons en commun.

C'est pourquoi je me réjouis que Tremblay accueille ces championnats de France. Au nom de tout le club et de toute la ville, je souhaite la bienvenue à tous les organisateurs, athlètes et bénévoles.

Jacques COTTET

Président du Tremblay AC Athlétisme

## **Bienvenue en Seine-Saint-Denis**

La Seine-Saint-Denis est un département jeune, solidaire et accueillant. Depuis plusieurs années, le Comité F.S.G.T. 93 a la responsabilité de recevoir de nombreuses épreuves fédérales. Il a à cœur que celles-ci s'organisent le mieux possible, et crée les conditions avec les commissions départementales et les clubs pour que le passage dans ce département très urbanisé, laisse un souvenir impérissable.

L'année 2014 restera dans la tradition puisque nous recevons cinq épreuves fédérales. La ville de Tremblay-en-France sera le théâtre d'une de ces manifestations sportives :

### **Le Championnat de France FSGT d'Athlétisme sur Piste**

**Cadets, Juniors, Seniors 1**

**Critérium National Minimes**

**Les 21 et 22 Juin 2014 à Tremblay-En-France**

Le club de Tremblay-en-France, dynamique, aura, nous n'en doutons pas, le plaisir de vous recevoir. Avec l'ensemble des clubs de la Seine-Saint-Denis, il saura créer les conditions pour que cette manifestation sportive reste conviviale et chaleureuse.

Avant de terminer ces mots d'accueil et de présentation, je tiens à remercier particulièrement la ville de Tremblay-en-France et ses services municipaux, pour le soutien apporté, ainsi que tous les bénévoles du club de Tremblay-en-France et de la commission départementale d'Athlétisme F.S.G.T. impliqués dans l'organisation.

Souhaitons que chacun et chacune participe dans la bonne humeur et un esprit de sportivité qui nous sont chers.

Co – Président du Comité FSGT 93

Alain JEUNEHOMME – Jean-Paul HATTERER – François GORNET

# HEBERGEMENT

## HOTEL ACADIE

24 Avenue Marcel Paul  
ZA Charles de Gaulle  
93290 TREMBLAY EN FRANCE



01-48-60-42-18



**Nous avons réservé 80 chambres a cet hôtel (chambres à 2 lits individuels ou doubles).  
28 € par personne la nuit + petit-déjeuner**

**Avant le 10 Juin 2014**

Hôtel située a moins de 2 kilomètres du Parc des Sports Georges Prudhomme



Nom du responsable:

Tél:

Club:

Adresse:

Hôtel Acadie

Nombre de chambre+ petit déjeuner: \_\_\_\_\_ X 28€ =

Concernant les repas (entrée, plat, dessert, boisson comprise) :

Nombre de repas: \_\_\_\_\_ X 20€ =

**Avant le 10 Juin 2014**

## MOYENS d'ACCES

➤ Par la route :

Prendre la **sortie 4** et continuer sur Avenue Vauban et continuer sur 544 m

Au rond-point **Zone Industrielle des Petits Ponts**,

prendre à gauche Avenue Georges Clemenceau et continuer sur 478 m

Prendre à gauche **Avenue Charles de Gaulle** et continuer sur 307m

Au rond-point, continuer tout droit **Chemin du Loup** et continuer sur 690 m

Au rond-point, prendre à gauche **Avenue du Parc** et continuer sur 248 m

Au rond-point **Avenue du Parc**, prendre à gauche Avenue de la Station .

➤ Gare la plus proche : Vert Galant    Place de gare    93420 VILLEPINTE

### Distances entre Tremblay en France et des villes de France...

<i>Ville</i>	<i>Distance</i>	<i>Ville</i>	<i>Distance</i>
Bordeaux	614 km	Clermont Ferrand	453 km
Lille	209 km	Dijon	345 km
Lyon	496 km	Reims	136 km
Marseille	805 km	Strasbourg	481 km
Nantes	409 km	Mulhouse	493 km
Rennes	380 km	Toulon	870 km

# **ACCUEIL**

- **PARKING:** Rue Jules Ferry, Avenue de la Station, Avenue du Parc.  
93290 Tremblay en France
  
- **SECRETARIAT :** Tribune des Parc des Sports ( piste d'athlétisme)
  
- **VESTIAIRES :** Des vestiaires Hommes et Femmes seront mis a disposition.

# **ATTENTION**

→ *Ne rien laisser dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol*

→ *Respect des lieux : toutes dégradations constatées seront suivies d'une plainte*

- **SECURITE :**
  - *Secouriste sur place*
  - *Merci aux clubs de prévoir leur pharmacie*
  
- **RESTAURATION :** buvette, sandwiches, hot dog.....

## PROGRAMME → HORAIRES DU SAMEDI 21 JUIN 2014

13:30		Ouverture du secrétariat									
14:00		Mise en place du jury									
Heures	Courses	Heures	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Poids	Disque	Marteau	Javelot	
courses		concours									
14:30	400 haies JM (0,91)	14:30		CM/MM (A)					CF/MF	CM/MM	
	400 haies SM (0,91)										
	400 haies JF (0,76)										
	400 haies SF(0,76)										
15:00	250 haies MF (0,76)	15:00	JM/SM			JF/SF (B)					
	250 haies MM (0,76)										
	320 haies CF (0,76)										
	320 haies CM (0,84)										
15:20	200 séries CF	15:20							JF/SF		
	200 séries JF										
	200 séries SF	15:30								JM/SM	
	200 séries CM	15:45									
	200 séries JM	16:00		CF/MF (A)							
	200 séries SM										
	800 finales CF										
	800 finales JF										
	800 finales SF	16:45							CM/MM	JF/SF	
	800 finales CM										
	800 finales JM										
	800 finales SM										
17:00	200 m finale CF	17:00	CM/MM			JM (B)					
	200 m finale JF										
	200 m finale SF										
	200 m finale CM										
	200 m finale JM										
	200 m finale SM										
17:30	1500 steeple TCF	17:30		SM (A)					JM/SM	CF/MF	
	1500 steeple CM										
	3000 steeple S M	18:00									
	2000 steeple JM										
18:30	4X80 m finales MF										
	4X80 m finales MM										
	4X100 m finales CF	18:30									
	4X100 m finales JF										
	4X100 m finales SF										
	4X100 m finales CM										
	4X100 m finales JM										
	4X100 m finales SM										
19:30	5000 m toutes catégories (1 course selon le nombre d'engagés)										
20:00	FIN										



## PROGRAMME → HORAIRES DU DIAMNCHE 22 JUIN 2014

07:45	Ouverture du secrétariat									
08:00	Mise en place du jury courses									
09:00	Mise en place du jury concours									
Heures courses	Courses	Heures concours	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Poids	Disque	Marteau	Javelot
08:30	5 km marche TC									
08:30	3 km marche MF/MM									
09:20	3000m CF/JF/CM/MF/MM									
09:45	110 haies SM (1,06)	09:30					SM			
	110 haies JM (1,00)	09:45						JF/SF		
	110 haies CM (0,91)	10:00		JF (A)	TC F	CF/MF (B)				
	100 haies SF (0,84)									
	100 haies JF (0,84)									
	100 haies MM (0,84)									
	100 haies CF (0,76)	10:30					JM			
	80 haies MF (0,76)									
10:45	150 m finales MF									
	150 m finales MM									
	300 m finales CF									
	300 m finales CM									
11:00	400 m finales JF	11:00		SF (A)		CM/MM (B)		CF/MF		
	400 m finales SF	11:15					CM/MM			
	400 m finales JM									
	400 m finales SM									
13:15	80 séries MF									
	80 séries MM									
	100 séries CF	13:15	TC F		TC M	SM (B)	SF	SM		
	100 séries JF									
	100 séries SF									
	100 séries CM									
	100 séries JM									
	100 séries SM	14:15		JM (A)			JF	JM		
14:30	1000 m finale MF									
	1000 m finale MM									
	1500 m finale CF									
	1500 m finale JF									
	1500 m finale SF									
	1500 m finale CM									
	1500 m finale JM	15:00					CF/MF	CM/MM		
	1500 m finale SM									
15:15	80 finale MF									
	80 finale MM									
	100 finale CF									
	100 finale JF									
	100 finale SF									
	100 finale CM									
	100 finale JM									
	100 finale SM									
16:15	Relais 4 X 150 m MF / 4 X 150 m MM									
	Relais olympique 500+400+300+200+100 Féminines toutes catégories puis Masculins toutes catégories									

# EXTRAIT de la REGLEMENTATION FEDERALE des ACTIVITES ATHLETIQUES



## Les CONDITIONS GÉNÉRALES de PARTICIPATION et de QUALIFICATION

### LES REGLES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit avoir été enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports de la saison en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. L'obtention de la licence doit avoir été demandée sur présentation d'un certificat de "non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". A tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. **peuvent demander la présentation de la licence**, dûment qualifiée et revêtue d'une photographie d'identité.
- Le club doit être en règle de **tous les aspects administratifs et financiers**.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités** précisées ci-après.
- Les frais d'engagements doivent obligatoirement être joints aux demandes de qualification **(chèques à l'ordre de la F.S.G.T.) sans remboursement en cas de non participation**.
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés. **Ce maillot** (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) **doit être porté lors de la remise des récompenses**.

### LES CRITERES ET DEMANDES DE QUALIFICATION

**La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national** : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de toutes celles et de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- dans les régions où l'athlétisme FSGT est très implanté et permet l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés
- dans les régions où l'athlétisme FSGT est peu développé et ne permet pas l'organisation d'épreuves, **des dérogations sont acceptées par la CF2A**.

<p><b>PISTE MINIMES-CADETS JUNIORS – SENIORS 1</b> <i>Les MINIMES sont concernés par un CRITÉRIUM NATIONAL FSGT</i></p>	<p>championnat départemental et championnat régional (*) Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions du calendrier de la saison en cours)</p>
---	---

***L'athlète, quelle que soit sa catégorie, doit OBLIGATOIREMENT avoir participé à l'épreuve demandée en compétition FSGT dans la saison concernée (salle ou piste)***

- ❖ **Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.**

## **LES DEMANDES DE QUALIFICATION ET D'ENGAGEMENT**

Chaque club doit réaliser ses demandes de qualification à l'aide des formulaires de la CF2A joints à la présente plaquette et disponibles sur le site pour le 07 juin 2013, dernier délai. Ces demandes doivent être adressées au Comité FSGT d'appartenance qui les fait parvenir...

- à la commission sportive départementale ou régionale d'athlétisme pour validation
- à la commission fédérale des activités athlétiques avec validation

Les demandes doivent être accompagnées du versement correspondant au nombre d'athlètes et d'épreuves.

**Des demandes exceptionnelles et motivées** peuvent être examinées de la manière suivante... : demande de repêchage d'un athlète non retenu sollicitée par le club auprès de sa commission départementale ou régionale qui l'examine en tenant compte d'abandon éventuel, de maladie certifiée, de contrainte de travail. La demande sortant de ces cadres doit être refusée. La demande acceptée par les commissions départementales et régionales est présentée auprès de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques qui peut la refuser en dernier recours.

## **LES DROITS D'ENGAGEMENT**

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent **en totalité** à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" de ces épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses : médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT", coupes des compétitions par équipes, récompenses des MINIMES, etc.

PISTE MINIMES à SENIORS 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4,00 euros par épreuve pour les Seniors</li><li>• 3,00 euros par épreuve pour les Minimes - Cadets – Juniors</li><li>• 4,00 euros par relais</li></ul>
------------------------------	--

## **LE PROTOCOLE DE REMISE DES RECOMPENSES**

Le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- Les médailles et maillots sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que le maillot du club de chaque athlète médaillé soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

# Championnat de France F.S.G.T. de Piste

## Cadets – Juniors – Seniors 1

### Critérium national Minimes

#### CLASSEMENTS INDIVIDUELS

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

#### CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais)

- 4x100 M = médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 4 athlètes des trois premières équipes par catégorie ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 4 athlètes de la première équipe de chaque catégorie
- 500 M x 400 M x 300 M x 200 M x 100 M = médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 5 athlètes des trois premières équipes toutes catégories ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 5 athlètes de la première équipe toutes catégories.

#### CRITÉRIUM "MINIMES"

- Les Minimes participent à ce Critérium sur les épreuves de leur catégorie. Ils sont engagés par leur club.
- Il n'y a aucune attribution du titre
- Une médaille souvenir à chaque participant

#### Précisions :

- Pour les courses, confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum 30 minutes avant l'épreuve.
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels au démarrage de l'échauffement de l'épreuve.
- Ce championnat est ouvert aux athlètes Seniors 2 et Vétérans qui participent dans la catégorie "SENIORS 1" avec le classement S1 et les critères des courses et concours des seniors 1.

#### LES CATEGORIES D'AGE

MINIMES	né(e)s en 1999 et 2000
CADET(TE)S	né(e)s en 1997 et 1998
JUNIORS	né(e)s en 1995 et 1996
SENIORS 1	né(e)s entre 1985 et 1994